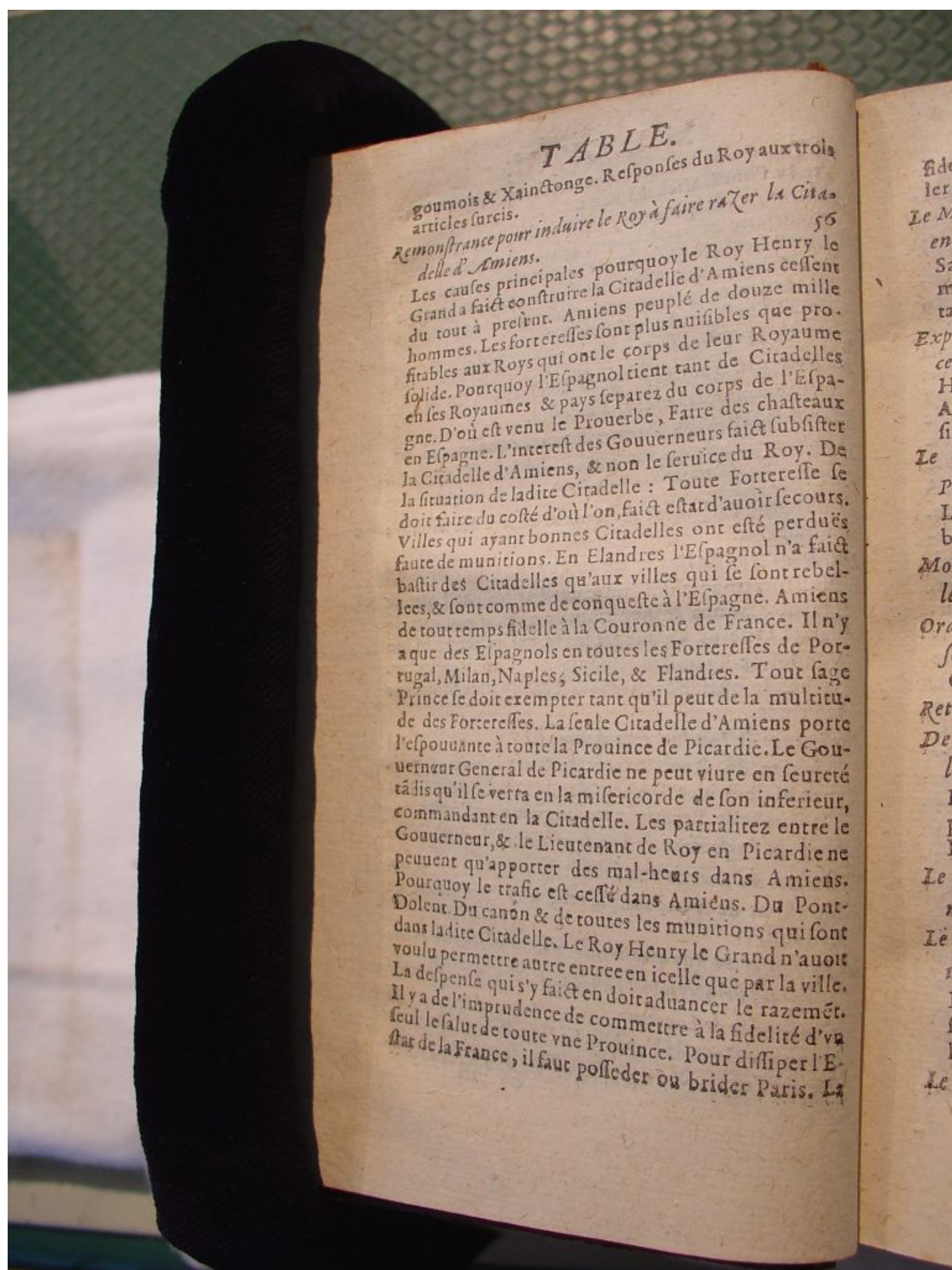
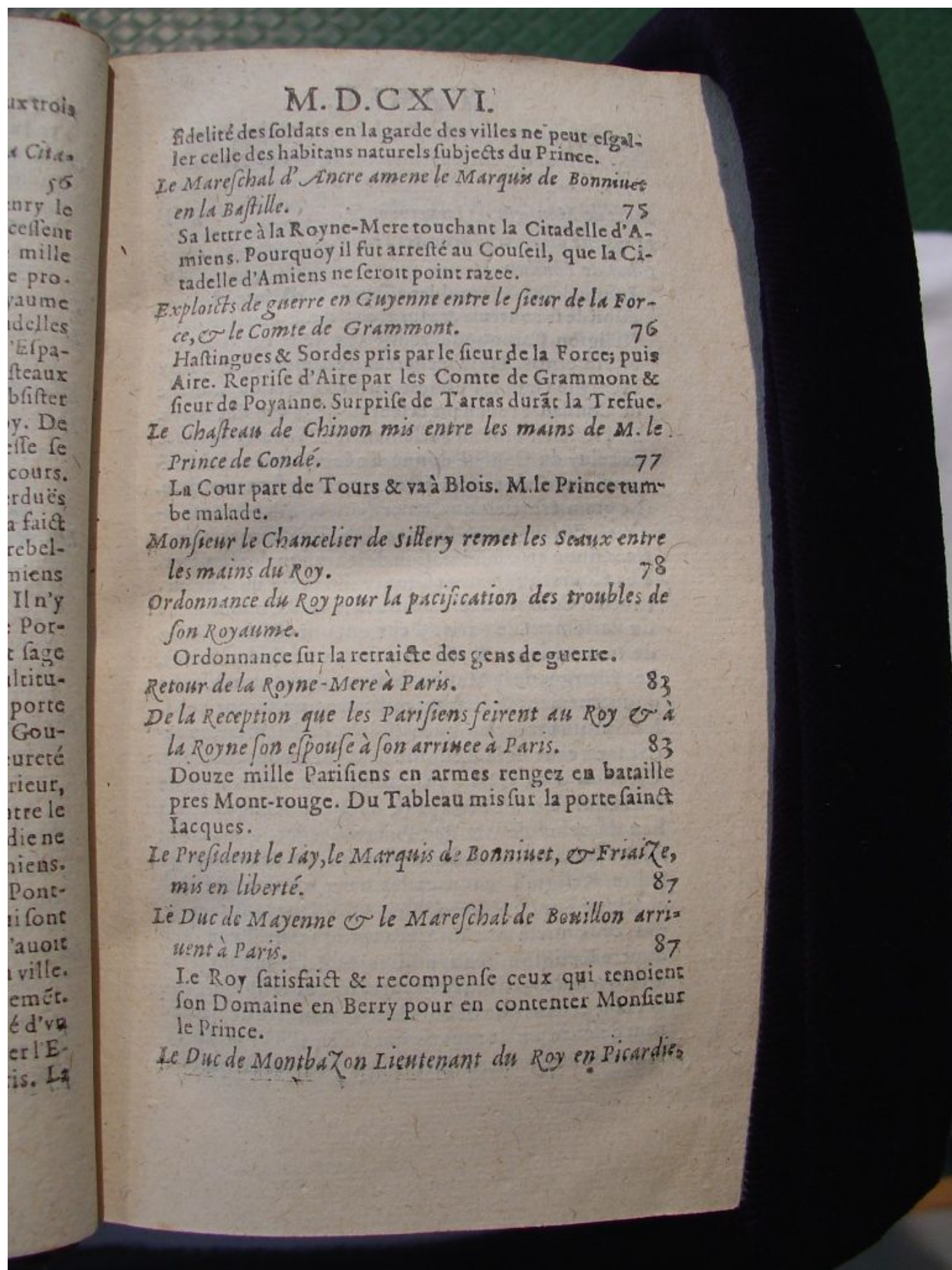


Tome_04_table_24.jpg

TABLE.	
SOMMAIRE DE CE QVI	
EST CONTENV EN LA SVITTE	
del'Histoire de nostre temps, ou, de la	
Seconde Guerre Ciuile, au commen-	
cement de l'an	
M. D. CXVI.	
D es Almanachs qui furent imprimez au com-	1
menement de ceste annee.	
Lettre de Monsieur le Prince de Condé au Roy.	3
Articles presenteZ au Roy de la part de M. le Prince, &	
de l'Assemblée de Nismes.	4
Lettre presentee au Roy par les DeputeZ de l'Assem-	
blee de Nismes.	5
Ce que dit au Roy Bertheuille l'un des Deputez, en	
luy presentant ladite Lettre.	
Response du Roy à la lettre de Monsieur le Prince de	
Condé.	15
L'Ambassadeur du Roy de la Grand' Bretagne, le Duc	
de Neuers, & le Baron de Thianges retournent vers	
ledit sieur Prince.	
Retour du Roy à Poictiers.	18
Les armee. du Roy se ioignent en Poiçtou. Cavalca-	
de de S. Maixant sans fruit. Desfaicte de quelques	
gens de pied pres S Maixant.	
Articles de la Tresue accordée à Fontenay le Comte en-	
tre le Roy, & Monsieur le Prince.	19
Ordonnance pour la suspension d'armes durant la	
Tresue.	
Le Roy & les Roynés arriuent à Tours.	24
Madame la Comtesse de Soissons s'y rend. Cheute de	
la moitié du plâcher de la chambre de la Roynne mere	

	M. D. C X V I.	
	à Tours, où plusieurs Seigneurs furent bleſſez. Cheu-	
	te du Pont S. Michel à Paris.	
	<i>Aduentures du Retour de Bordeaux à Tours.</i>	26
	Sauueterre diſgracié. Chertté de viures. Maladies. Ex-	
	treime froidure. Vingt mille perſonnes mortes durant	
	& apres ce retour. Mort des ſieurs Dolé, Beaumont	
	de Harlay, & de Fleurence. Pluſieurs eſtans licentiez	
	de la Cour ſe retirent en leurs maiſons.	
	<i>Lettre de Monſieur le Prince au Duc de Rohan.</i>	35
	<i>Les Doüairieres de Condé & de Longuenille, & M. de</i>	
	<i>Luxembourg, ſe rendent à Loudun.</i>	37
	<i>Eſtat de la ſuſpenſion d'armes durant la Conference.</i>	37
	<i>Hoſtilitez exercees par les troupes du Duc de Vendos-</i>	
	<i>me.</i>	38
	Arreſt du Parlement de Rennes contre les troupes	
	dudit Duc.	
	<i>Lettres du Duc de Vendosme au Roy.</i>	38
	Pluſieurs troupes de l'armée du Roy paſſent Loire &	
	Mayne. Canons & munitions de guerre enuoyez de	
	Paris à Orleans. Ce que dit le Heraut du Roy à M. de	
	Vendosme. Premiere reſponſe de M de Vendosme.	
	Sa ſecôde, où il ſe declare ioinct & vny avec Monſieur	
	le Prince.	
	<i>Conference de Loudun commencee.</i>	43
	Deputez du Roy. Princes & Ducs ioincts & vnſ	
	avec M. le Prince L'Assemblée de Niſmes transferee	
	à la Rochelle. Premiere prolongation de Trefue.	
	<i>Arreſt du Parlement de Bretagne contre les Chefs des</i>	
	<i>troupes du Duc de Vendosme.</i>	44
	Monſieur de Vendosme ſe rend à la Conference de	
	Loudun.	
	<i>Les Reſponſes du Roy aux articles que Monſieur le Prin-</i>	
	<i>ce & les Princes ioincts avec luy, preſenterent en la</i>	
	<i>Conference de Loudun.</i>	45
	Nouuelle Cour de Loudun. Le Duc d'Efpernon ſe re-	
	tire de Tours, & va en ſes Gouvernemens d'An-	
		ẽ iij





M. D. C. X. V. I.

Fidelité des soldats en la garde des villes ne peut esgaler celle des habitans naturels subjects du Prince.

Le Marechal d'Ancre amene le Marquis de Bonniuet en la Bastille. 75

Sa lettre à la Royne-Mere touchant la Citadelle d'Amiens. Pourquoy il fut arresté au Conseil, que la Citadelle d'Amiens ne seroit point razée.

Exploicts de guerre en Guyenne entre le sieur de la Force, & le Comte de Grammont. 76

Hastings & Sordes pris par le sieur de la Force; puis Aire. Reprise d'Aire par les Comte de Grammont & sieur de Poyanne. Surprise de Tartas durāt la Trefue.

Le Chasteau de Chinon mis entre les mains de M. le Prince de Condé. 77

La Cour part de Tours & va à Blois. M. le Prince tombe malade.

Monsieur le Chancelier de Sillery remet les Seaux entre les mains du Roy. 78

Ordonnance du Roy pour la pacification des troubles de son Royaume.

Ordonnance sur la retraicte des gens de guerre.

Retour de la Royne-Mere à Paris. 83

De la Reception que les Parisiens firent au Roy & à la Royne son espouse à son arrinee à Paris. 83

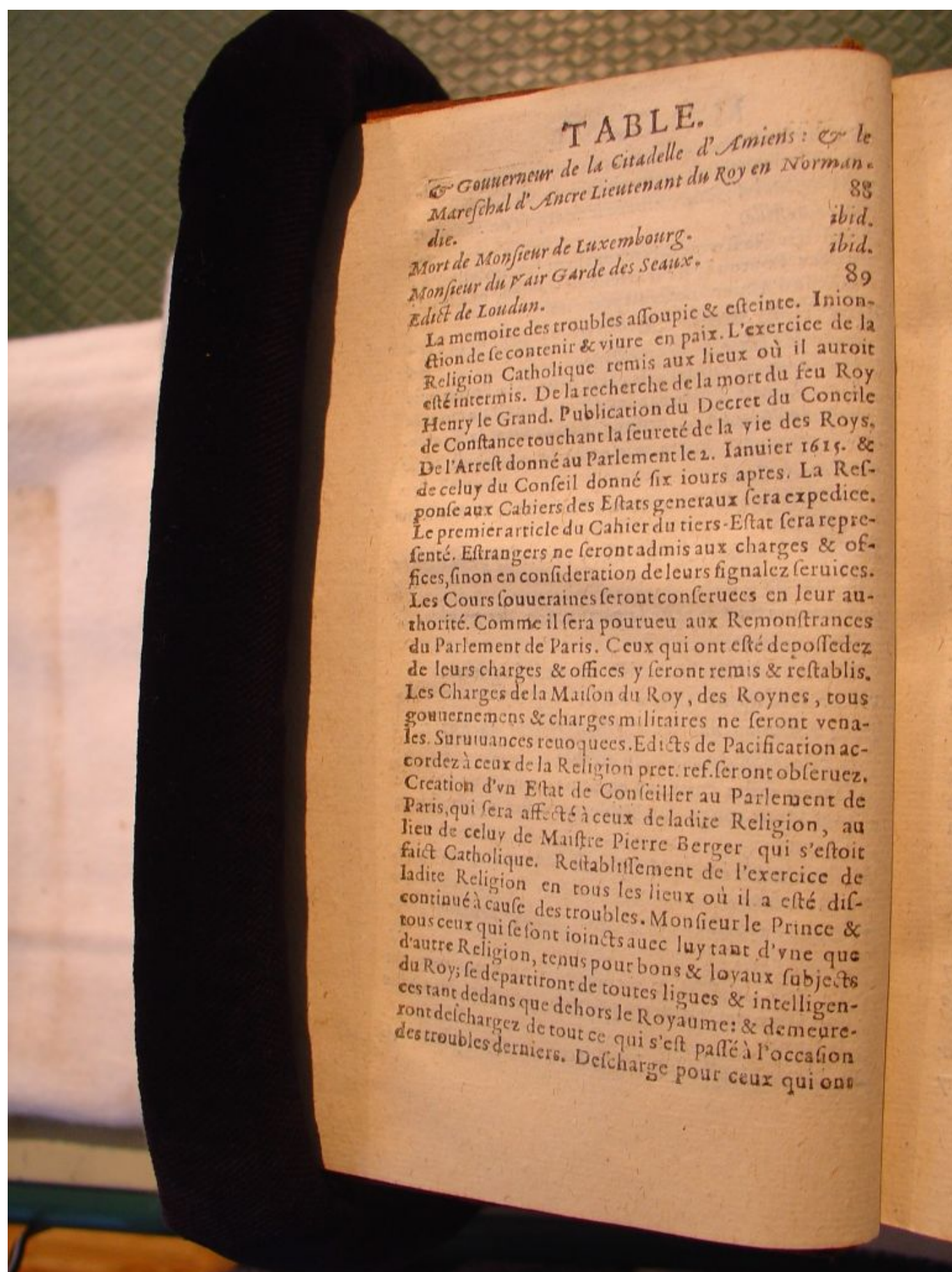
Douze mille Parisiens en armes rengés en bataille pres Mont-rouge. Du Tableau mis sur la porte saint Jacques.

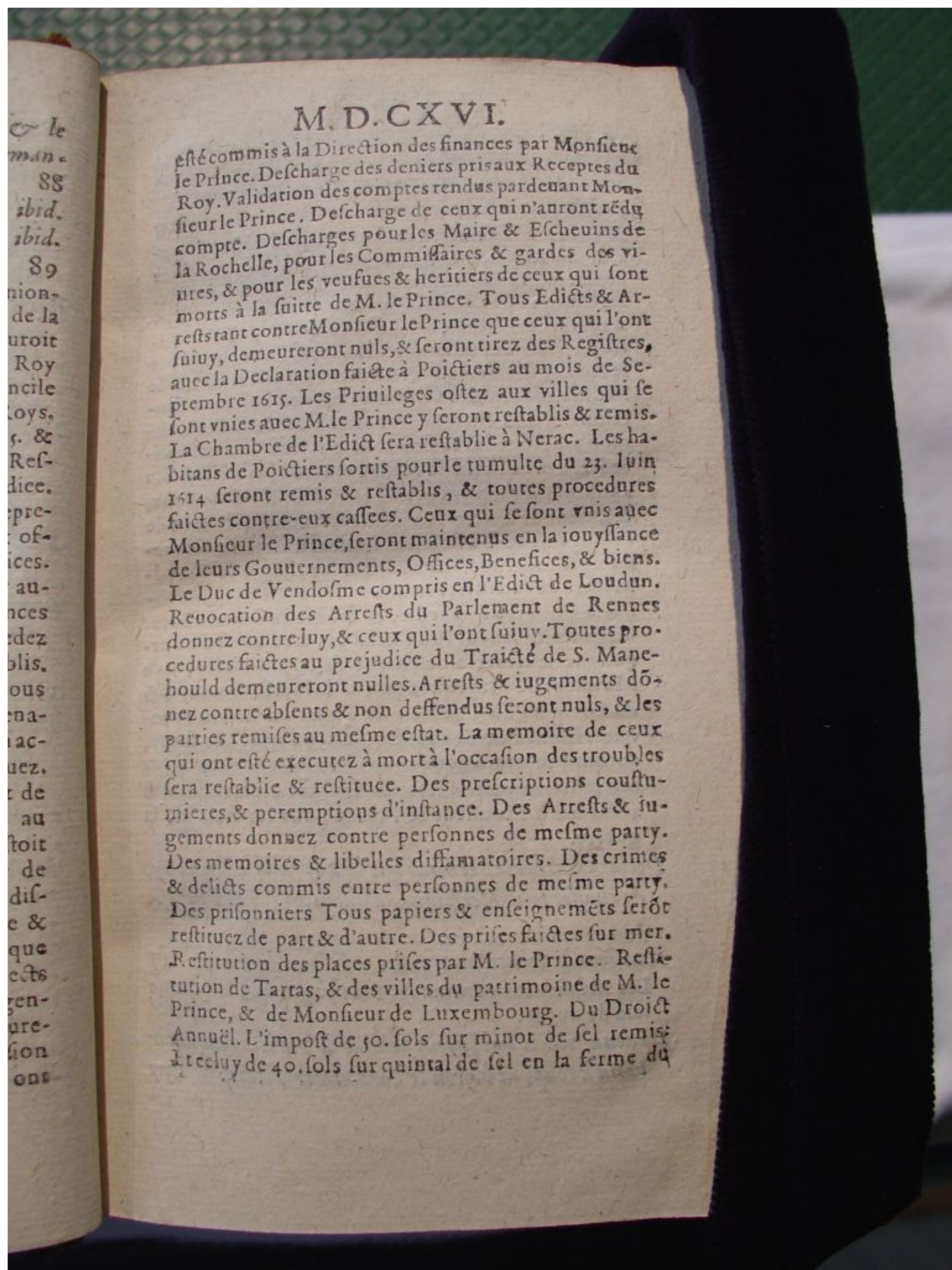
Le President le Jay, le Marquis de Bonniuet, & Friaize, mis en liberté. 87

Le Duc de Mayenne & le Marechal de Bonillon arrivent à Paris. 87

Le Roy satisfait & recompense ceux qui tenoient son Domaine en Berry pour en contenter Monsieur le Prince.

Le Duc de Montbazou Lieutenant du Roy en Picardie.





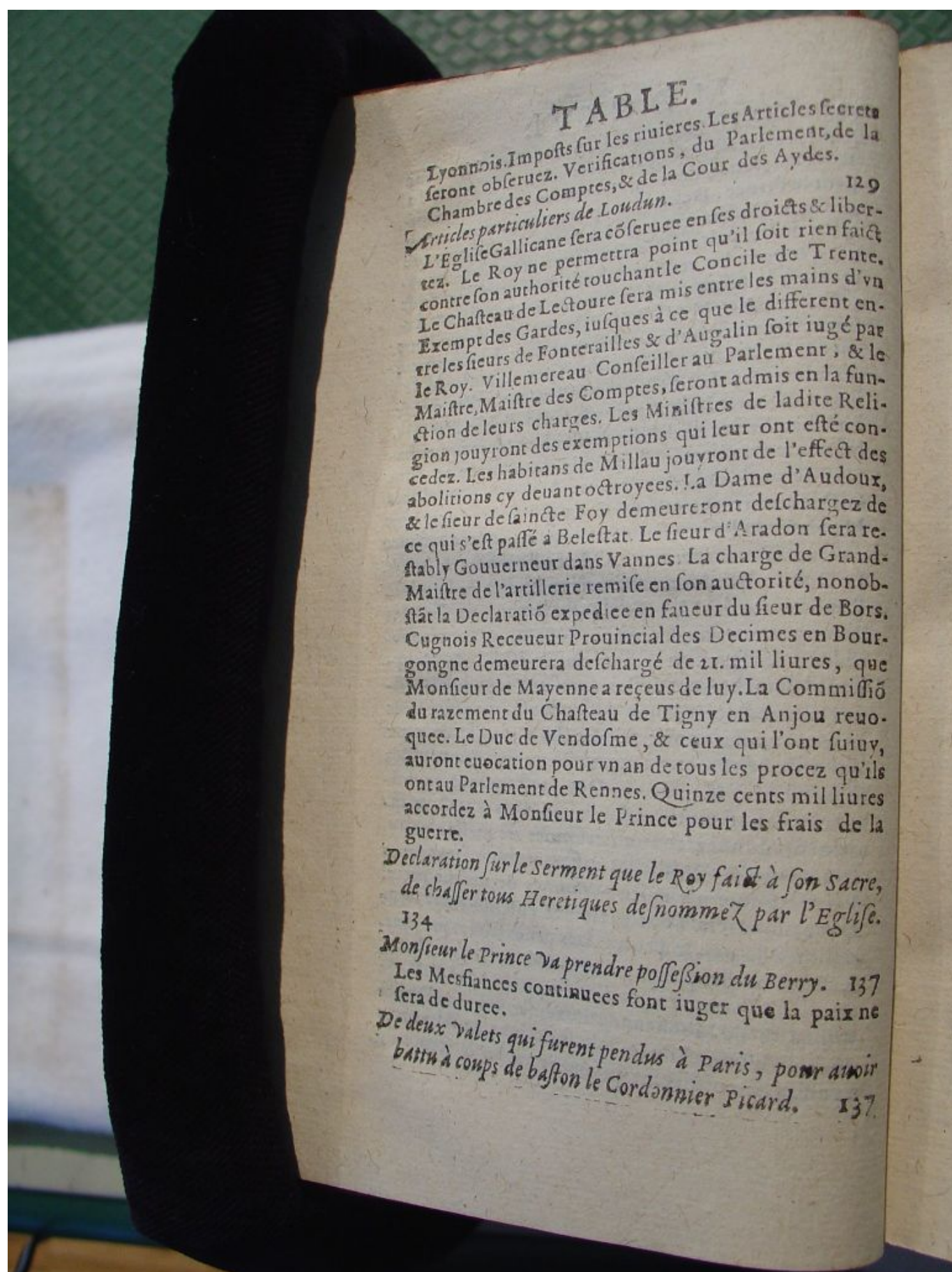


TABLE.

Lyonnois. Imposts sur les rivières. Les Articles secrets
seront observés. Verifications, du Parlement, de la
Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes. 129

Articles particuliers de Loudun.

L'Eglise Gallicane sera cōseruée en ses droicts & liber-
tez. Le Roy ne permettra point qu'il soit rien fait
contre son autorité touchant le Concile de Trente.
Le Chasteau de Lectoure sera mis entre les mains d'un
Exempt des Gardes, iusques à ce que le différent en-
tre les sieurs de Fontenailles & d'Augalin soit iugé par
le Roy. Villemereau Conseiller au Parlement, & le
Maistre, Maistre des Comptes, seront admis en la fun-
ction de leurs charges. Les Ministres de ladite Reli-
gion jouiront des exemptions qui leur ont esté con-
cedez. Les habitans de Millau jouiront de l'effect des
abolitions cy devant octroyées. La Dame d'Audoux,
& le sieur de sainte Foy demeureront deschargez de
ce qui s'est passé à Belestat. Le sieur d'Aradon sera re-
stably Gouverneur dans Vannes. La charge de Grand-
Maistre de l'artillerie remise en son auctorité, nonob-
stât la Declaratiō expedicee en faueur du sieur de Bors.
Cugnois Receueur Prouincial des Decimes en Bour-
gogne demeurera deschargé de 21. mil liures, que
Monsieur de Mayenne a receus de luy. La Commissiō
du razement du Chasteau de Tigny en Anjou reuo-
quee. Le Duc de Vendosme, & ceux qui l'ont suiuy,
auront euocation pour vn an de tous les procez qu'ils
ont au Parlement de Rennes. Quinze cents mil liures
accordez à Monsieur le Prince pour les frais de la
guerre.

*Declaration sur le Serment que le Roy fait à son Sacre,
de chasser tous Heretiques de son royaume par l'Eglise.*

134

Monsieur le Prince va prendre possession du Berry. 137
Les Mesfiances continuées font iuger que la paix ne
sera de duree.

*De deux Valets qui furent pendus à Paris, pour auoir
battu à coups de baston le Cordonnier Picard.* 137

M. D. CXVI.

Ordonnance pour la seureté des Bourgeois de Paris
 Le Roy faict sortir le Comte d'Auvergne de la Bastille,
 & le remet en son Estat de Colonel de la Canalerie
 legere. 139

Remonstrance au Roy par le Bailly d'Acre Ambassa-
 deur extraordinaire du Grand-Maistre, & des Che-
 ualiers de l'Ordre S. Iean de Hierusalem.

Recherche faite par Monsieur de Neuers pour demem-
 brer l'Ordre du S. Sepulchre, de celuy de S. Iean de
 Hierusalem. L'Ordre de S. Iean de Hierusalem est le
 Seminaire & pepiniere des braues & experimentez
 Capitaines, & le refuge des cadets des meilleures mai-
 sons de France. Vtilité des ports des Isles de Malte al-
 lant en Leuant. Des sept langues qui composent l'Or-
 dre de saint Iean de Hierusalem les trois sont Fran-
 çois. Importance de la nouuelle institution recher-
 chee par Monsieur de Neuers. Le Souuerain ne doit
 souffrir qu'un sien subiect s'engage les affections &
 volonte de sa Noblesse par vœu particulier. Confir-
 mation de Philippes 2. Roy d'Espagne pour l'anne-
 xement de l'Ordre du S. Sepulchre avec celuy de Hie-
 rusalem.

Response du Roy à l'Ambassadeur du Grand-Maistre.
 146.

Lettres du Duc de Neuers au Grand-Maistre. Lettres
 de remerciement du Grand-Maistre au Roy.

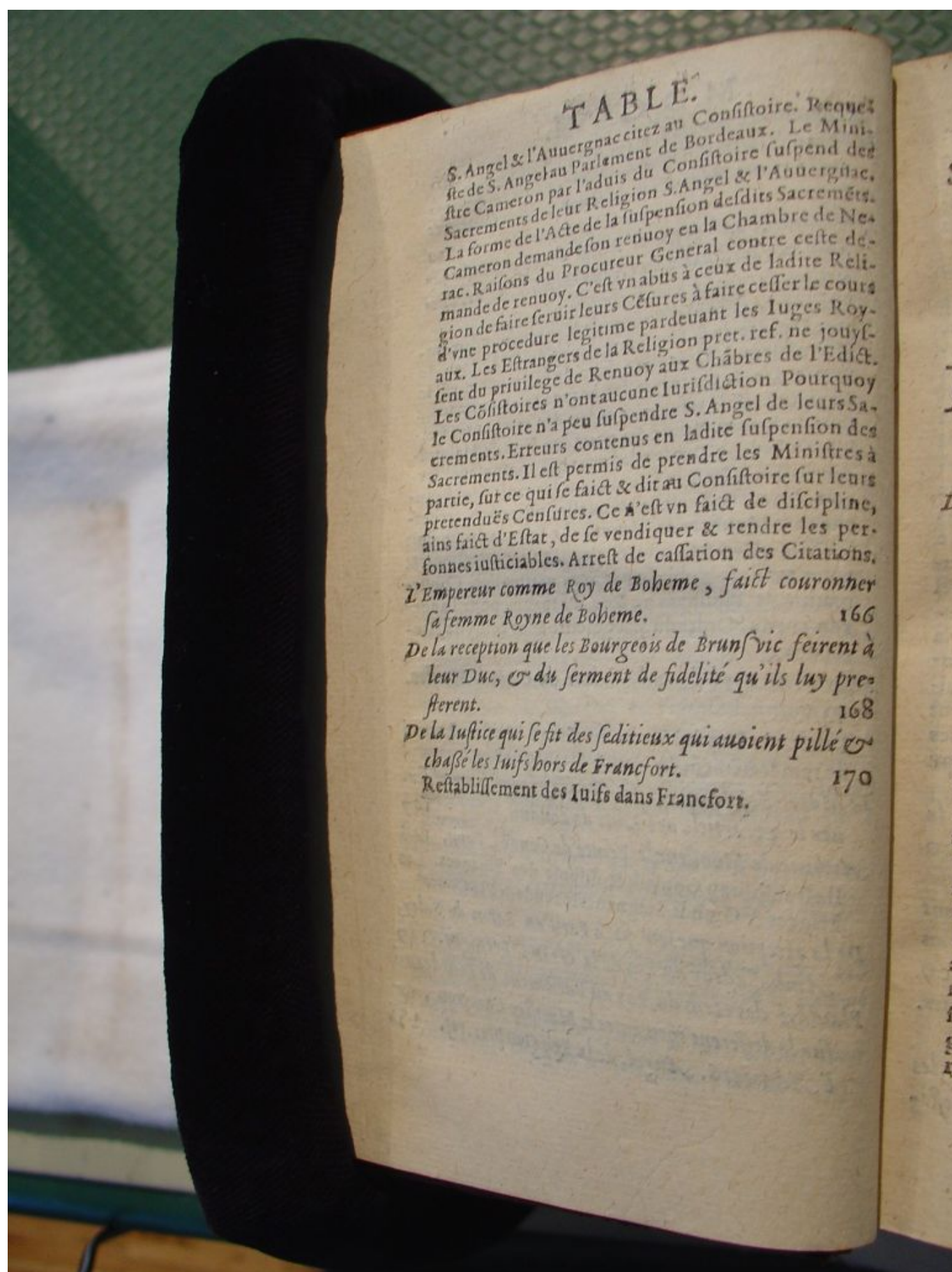
Le Marechal de Brissac va à Poitiers pour faire obser-
 uer le 33. article de l'Edict de Loudun. 147

Arrivee de Monsieur le Prince de Condé à Paris. 148

Il est absolu au Conseil, & dispose des Finances. Les
 Princes & Grands-Seigneurs se rendent à la Cour.

De la reception que lon fit à Paris au Baron de Saley,
 Ambassadeur du Roy de la Grand' Bretagne. 149

Plaidoyé des Gens du Roy au Parlement de Bourdeaux
 sur le different meu entre le Ministre-Cameron, &
 l'Advocat S. Angel, de la Religion pret. ref. 152



SOMMAIRE DE CE QUI EST CONTENU EN LA Troisième Guerre Civile.

M. D. CXVI.

DE la licence, & de la violence dont usèrent les
soldats durant la seconde guerre civile. 177

Vingt millions de liures dependus en ceste guerre. Il
est dangereux à vn subject de se faire craindre à son
Souverain.

Du trouble de Peronne, qui fut le motif de la Troisième
guerre civile. 179

Du reſtaſſement des Gouverneurs en leurs Gouver-
nement ſuivant le Traicté de Loudun. Le Mareſ-
chal d'Ancre Gouverneur de Peronne. Intelligences
des Peronnois avec le Duc de Longueville Ses Lettres
au Majeur de Peronne. Les Peronnois enuoyent deux
Deputez en Cour pour ſçavoir la volonté du Roy.
Leur deſſein. Faux bruiſts pour animer le peuple à la
ſedition. Deux alarmes. L'entree de Peronne reſuſee
au Chevalier Cōchine. Rames Baqueuille ſe iette avec
ſa compagnie dans le Chasteau de Peronne. Fauols
Lieutenant du Mareſchal d'Ancre dans Peronne eſt
arreſté priſonnier par les Peronnois, qui ſe barra-
dent contre le Chasteau. Les feintes qu'ils feirent en
receuant Monſieur de Longueville dans Peronne.
Mangot Secretaire d'Eſtat enuoyé par le Roy vers le
Duc de Longueville. Le Chasteau de Peronne rendu
au Duc de Longueville, qui y met le Baron de Ber-
nieules. Laſcheté des ſoldats qui luy rendirent le Cha-
ſteau, en leur payant quatre payes. Ce que dit Man-
got au Duc de Longueville de la part du Roy, & la
reſponſe du Duc, Fauols miſ hors de Peronne, & apres

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan